

Exécutoire le 9 mai 2025



Département du Calvados
Commune de CORMELLES LE ROYAL
Mairie : 20, rue de l'Eglise
14123 CORMELLES LE ROYAL

Conseillers en exercice : 24

Conseillers présents : 18

Votants : 23

Date de la convocation : 22 avril 2025

Delib20250407

**Séance du
28 avril 2025**

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie GUILLEMIN, Maire.

Présents :

M. Jean-Marie GUILLEMIN, Mme Sophie OBLIN-POMMIER, M. Didier LIZORET, Mme Fabienne MOREL, M. Mustapha MZARI-ROSSI, Mme Pascale BOURSIN, Mme Isabelle GERME, Mme Claude FRÉMIN, M. Philippe BERARDI, M. Bertrand LANGRAND, Mme Anne-Marie ARANDA, M. Hervé ROSE, Mme Maryline CHAUCHIS-ARDAENS, Mme Rachel LOPEZ, M. Valéry DELAGE, Mme Véronique LEVILLAIN, M. Damien GUINEHEUX, Mme Aurélie BARRÉ-RIBET.

Pouvoirs :

M. Pierre JUNQUA à M. Jean-Marie GUILLEMIN
M. Laurent EUDE à M. Hervé ROSE
M. Francis MÉNARD à Mme Sophie OBLIN-POMMIER
Mme Ymen FARHAT à Mme Isabelle GERME
M. Jérôme PIERRE à M. Didier LIZORET.

Absent excusé :

M. Florent ANDRÉ.

Secrétaire :

M. Hervé ROSE, désigné à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Exécutoire le 9 mai 2025

Delib20250407**OBJET : Convention de coopération entre la Région Normandie et la Commune de Cormelles le Royal dans le cadre du programme Normandie Connectée**

La Commune de Cormelles le Royal, à travers sa politique culturelle (Projet Culturel Cormellois) et sa politique éducative (Projet Local Educatif) souhaite faciliter l'accès de tous les habitants aux outils numériques. Elle s'engage à accompagner les pratiques numériques du quotidien et souhaite en outre développer et sensibiliser aux nouveaux outils et usages du numérique.

En s'engageant comme Espace Public Numérique de Normandie, la Médiathèque de Cormelles le Royal souhaite accompagner les pratiques des adultes comme des enfants, développer leur culture numérique et les sensibiliser aux usages d'internet.

La Région Normandie structure une offre de services de proximité à travers la mise en œuvre du réseau Normandie Connectée qui permet de répondre aux attentes et aux besoins de tous les territoires. Elle propose aux communes d'intégrer le réseau Normandie Connectée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de coopération entre la Région Normandie et la Commune de Cormelles le Royal dans le cadre du programme Normandie Connectée, telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,
Cormelles le Royal, le 30 avril 2025

Le Maire,

Jean-Marie GUILLEMIN